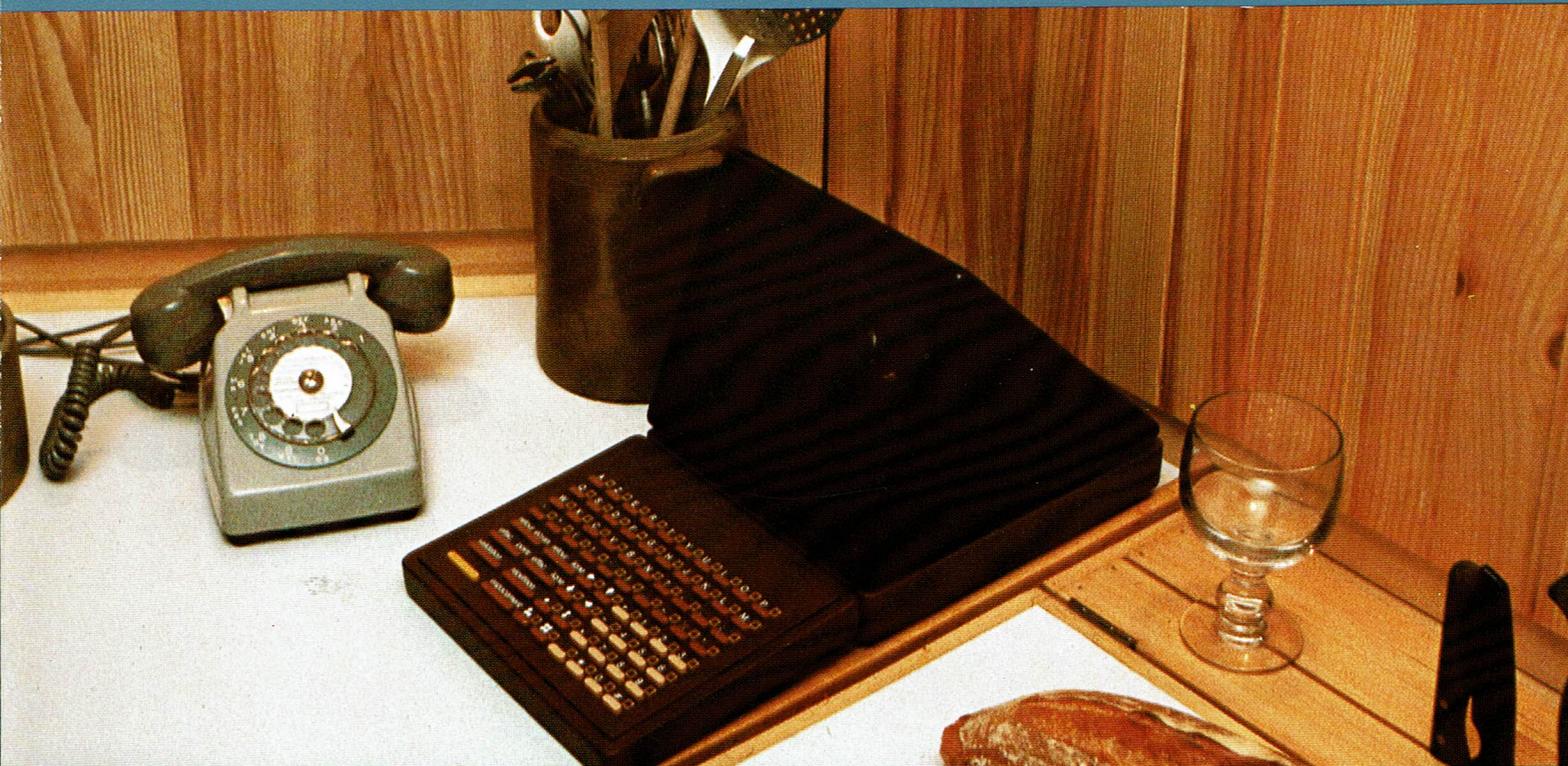


TERMINAL ANNUAIRE



TÉLIC

UN TERMINAL D'ABONNE DESTINE A



LA CONSULTATION DE L'ANNUAIRE

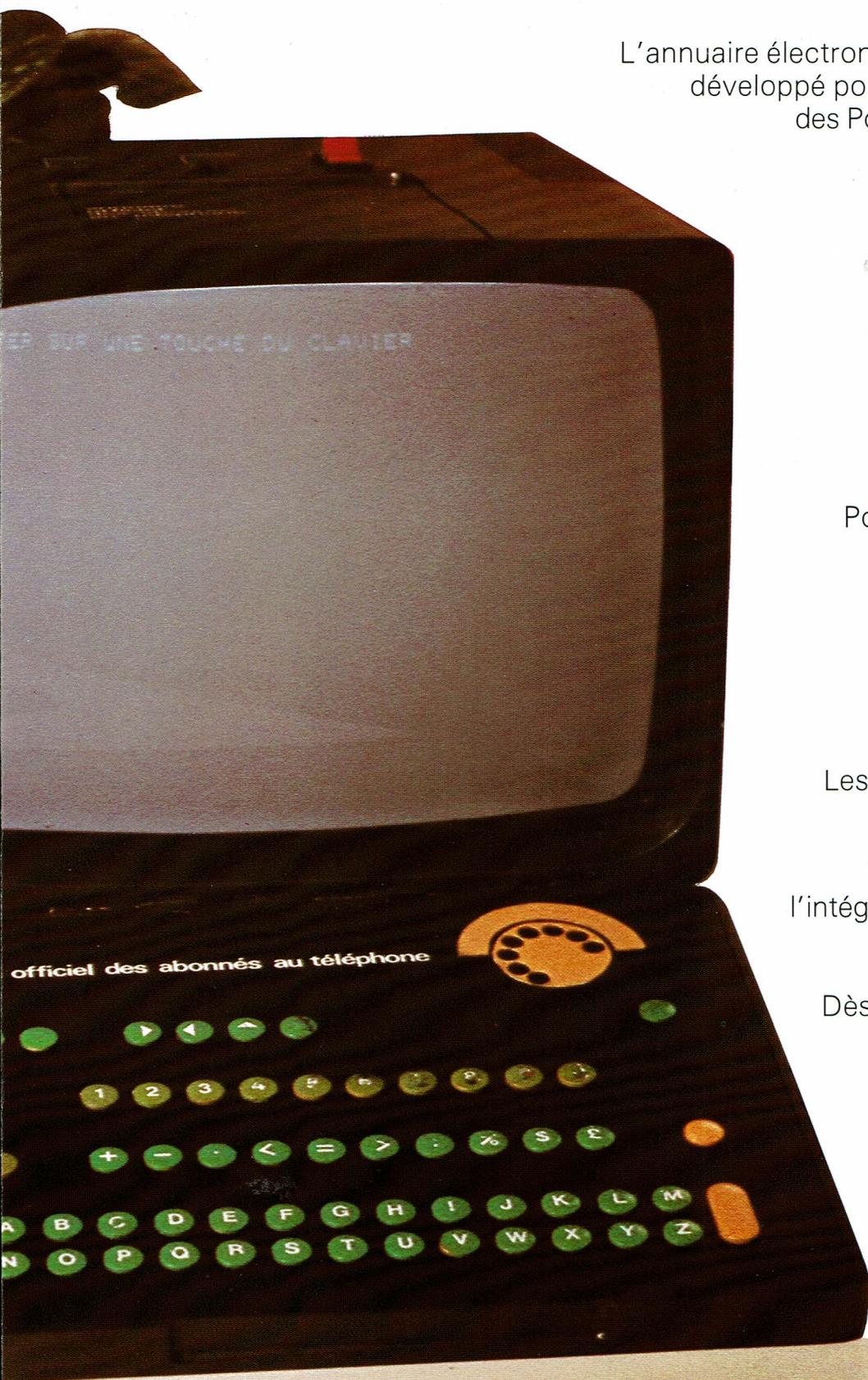
L'annuaire électronique est un nouveau service développé pour l'Administration française des Postes et Télécommunications permettant la consultation à distance de banques d'informations

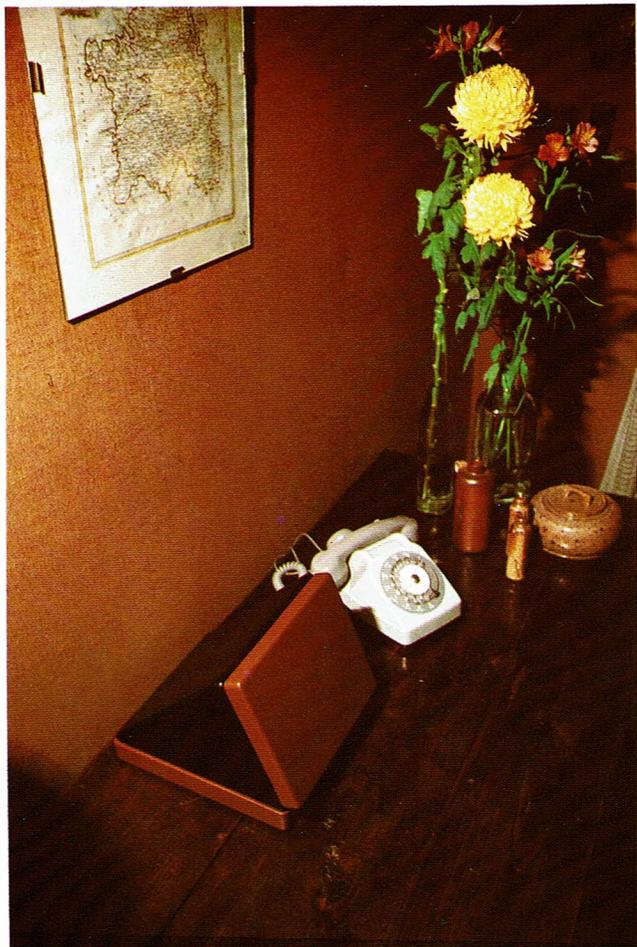
Cet équipement sera progressivement fourni en remplacement de l'annuaire papier.

Pour obtenir le renseignement souhaité, l'utilisateur transmet ses directives par l'intermédiaire du clavier alphanumérique à la banque d'information.

Les principaux avantages sont :
la disponibilité,
la fiabilité des informations,
l'intégration dans l'environnement.

Dès 1981, une expérimentation pilote va être menée dans le Département de l'Ille et Vilaine.





Les caractéristiques visuelles du terminal :

La page d'information (écran) comporte 25 rangées, chaque rangée renferme 40 caractères.

Le jeu de caractères comprend :

Un jeu de base utilisant tous les caractères de la langue française : 26 majuscules, 26 minuscules, 10 chiffres, 36 signes de ponctuation, 13 lettres accentuées, 8 signes graphiques complémentaires et 2 signes monétaires, soit 121 signes.

Un jeu secondaire de 64 caractères semi-graphique (mosaïque) est également disponible.

Des fonctions de visualisation permettent de varier la présentation d'un ou de plusieurs caractères (8 niveaux de gris, clignotement, double hauteur ou largeur ou les deux, ...).

L'installation de l'utilisateur comprend :

Un poste téléphonique traditionnel, l'équipement proprement dit regroupant tous les éléments composant un terminal téléinformatique moderne, clavier, écran de visualisation, alimentation.

Cet équipement est compact et peut être facilement déplacé.

L'exploitation est simplifiée

Après composition d'un numéro de téléphone, l'utilisateur frappe une touche du clavier pour établir le dialogue.

Il est ensuite guidé pas à pas par le centre informatique distant.

Pour se familiariser avec son terminal, l'utilisateur a également la possibilité de travailler en mode local.

©

Copyright 1990